



# Foire Aux Questions

Comment connaître le travail à réaliser et continuer l'école à la maison ?

Du CP au CM2, sur la plate-forme « Educartable » plate-forme déjà utilisée pour la diffusion et la signature des livrets scolaires et l'an dernier lors du premier confinement. Vous aurez accès au travail de votre enfant en vous connectant à votre compte. Vous trouverez le travail à effectuer par jour en cliquant sur l'onglet « devoirs » ou « cahier de texte ».

Du CP au CM2, quand est-ce que les enseignants ajouteront sur Educartable le travail à faire pour la semaine du 6 au 9 avril ?

Le mardi 6 en début de matinée. Le travail à faire sera publié sur la plate-forme « Educartable », dans l'onglet cahier de texte. Certains exercices pourront être à télécharger et à imprimer, certains seront à réaliser en ligne. Les enfants ont également dans leurs cartables des photocopies et/ou des manuels que les enseignants ont eu le temps de préparer avant le départ.

En maternelle, qu'est-il prévu pour mon enfant ?

Le mardi 6 en début de matinée, un mail vous sera envoyé avec la trame des activités à réaliser pendant cette semaine. Votre enfant aura déjà certaines photocopies dans son cartable. Cette trame est tout à fait modulable en fonction de vos disponibilités.

Comment faire si je n'arrive pas à me connecter, je ne retrouve pas mes codes de connexion ou si je suis en difficulté dans l'utilisation de la plate-forme Educartable ?

Un accueil téléphonique est mis en place au sein de l'établissement (9h-12h et 13h-16h), 07 49 48 81 97 pour vous aider à résoudre le problème. Vous pouvez également prendre contact avec l'assistance Educartable, onglet « assistance – nous contacter ».

Si mon enfant a terminé son travail, que peut-il faire ?

Une liste de sites internet intéressants vous a été transmis dans le mail accompagnant cette Foire Aux Questions.

Comment faire si mon enfant ne comprend pas ce qui est attendu, que je n'arrive pas à lui expliquer, ou que je rencontre des difficultés ?

Du CP au CM2, vous pouvez communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant via la plate-forme en cliquant sur l'onglet « mon cahier de liaison ». L'enseignant(e) vous répondra.

En maternelle, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse mail spécialement créée pour le suivi du travail maternellesthereselcl@gmail.com.

Dois-je corriger le travail de mon enfant ?

Oui.

Comment l'enseignant(e) de mon enfant sera qu'il a réellement effectué le travail demandé ?

Important, à chaque fois qu'un travail est effectué, ou à la fin de chaque journée, vous devez le signer dans le cahier de texte « éducartable ». L'enseignant(e) recevra une notification lui indiquant que le travail est réalisé.